
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance extraordinaire du lundi 16 mai 2016

Résolution: CA16 25 0181

Octroi d'un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$, incluant des incidences au montant de 172 040 \$, conformément à l'appel d'offres public DDTTP 54-16-03 (3 soumissionnaires).

ATTENDU QUE l'arrondissement doit maintenir la qualité du réseau routier local, de réduire la vitesse des véhicules aux intersections, de sécuriser les déplacements des piétons et de verdir le secteur;

Il est proposé par la conseillère Christine Gosselin

appuyé par la conseillère Marianne Giguère

et résolu :

D'octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

D'autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$, incluant des incidences au montant de 172 040 \$ et les taxes.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1167314001

Christine GOSSELIN

Mairesse suppléante de l'arrondissement

Claude GROULX

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 16 mai 2016

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions
des instances
Recommandation

		Numéro de dossier :	1167314001
Unité administrative responsable			
Niveau décisionnel	Conseil d'arrondissement	Au plus tard le	2016-05-16
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas		
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$ incluant des incidences au montant de 172 040,00 \$. Appel d'offres public : DDTTP 54-16-03 (trois (3) soumissionnaires)		

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante:

OCTROYER UN CONTRAT DE 969 282,71 \$, TAXES ET CONTINGENCES INCLUSES, À LA FIRME LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION VENTEC INC., POUR LE RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE DE DIVERSES INTERSECTIONS DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL ET AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE À CETTE FIN DE 1 141 322,71 \$ INCLUANT DES INCIDENCES AU MONTANT DE 172 040,00 \$. APPEL D'OFFRES PUBLIC : DDTTP 54-16-03 (TROIS (3) SOUMISSIONNAIRES)

ATTENDU QUE l'arrondissement doit maintenir la qualité du réseau routier local, de réduire la vitesse des véhicules aux intersections, de sécuriser les déplacements des piétons et de verdir le secteur

Il est recommandé :

D'octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme «Les entreprises de construction Ventec inc.», pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

D'autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$ incluant des incidences au montant de 172 040,00 \$ et les taxes;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

-- Signé par Michael TREMBLAY/MONTREAL le 2016-05-11 16:23:24, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Michael TREMBLAY

Chef de division - urbanisme
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du
territoire et des travaux publics

Numéro de dossier : 1167314001

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1167314001
Unité administrative responsable	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques	
Niveau décisionnel	Conseil d'arrondissement	Au plus tard le 2016-05-16
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Octroyer un contrat de 969 282,71 \$, taxes et contingences incluses, à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et autoriser une dépense totale à cette fin de 1 141 322,71 \$ incluant des incidences au montant de 172 040,00 \$. Appel d'offres public : DDTTP 54-16-03 (trois (3) soumissionnaires)	

Contenu

Contexte

Afin de maintenir la qualité du réseau routier local, de réduire la vitesse des véhicules aux intersections, de sécuriser les déplacements des piétons et de verdir le secteur, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal procédera à des travaux de reconstruction de trottoirs et de construction de saillies sur diverses intersections de rues de l'arrondissement.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Il est à noter que l'adjudicataire recommandé a obtenu son accréditation auprès de l'autorité des marchés financiers (AMF).

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 14 au 29 avril 2016. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SEAO). La durée de publication a été de quinze jours (15) jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Un addenda a été émis en cours du processus d'appel d'offres.

Décision(s) antérieure(s)

CA15 25 0338 - 31 août 2015 : Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018.

CA15 25 0247- 1 juin 2015 - Autorisation d'une dépense d'honoraires professionnels pour un montant maximum de 88 530.75 \$, taxes incluses, à la firme Les Services EXP Inc. concernant les travaux

d'arpentage et de listes de points pour la réalisation des travaux de construction de saillies et de trottoirs sur plusieurs intersections de rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, conformément à l'entente-cadre **14-13372-2**.

Description

Les travaux du présent contrat consistent au réaménagement géométrique de diverses intersections de rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les intersections de rues visées dans le contrat DDTTP54-16-03 sont les suivantes :

- avenues Fairmont et du Parc (75% artériel et 25% local)
- avenues Van Horne et du Parc (100% artériel)
- avenues Van Horne et de l'Esplanade (100% local)
- avenues du Parc et Saint-Viateur (100% artériel)
- rues Marie-Anne et Fabre (100% local)
- rues Marie-Anne et Parthenais (100% local)

Le pourcentage des contingences inscrit au bordereau de soumission pour ces travaux est de 10 %. Le coût total du contrat à octroyer pour les travaux d'aménagement géométrique de diverses intersection de rues citées dans la rubrique « Description », est de 969 282,71 \$ \$ (taxes incluses) incluant un montant de 881 166,10 \$ (taxes incluses) pour les travaux et un montant de 88 116,61 \$ (taxes incluses) pour les contingences.

Les dépenses incidentes, taxes incluses, à la soumission comprennent les travaux suivants :

- 12 000 \$ pour les travaux de marquage et signalisation à effectuer par l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie;
- 25 000 \$ pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser la contrôle qualitatif des matériaux;
- 50 000 \$ pour les travaux d'horticulture;
- 10 000 \$ pour la fourniture du mobilier urbain (banc, bollards, support à vélo);
- 75 040 \$ pour les travaux de construction des bases et conduites par la commission des services électrique de Montréal (CSEM).

Le processus d'appel d'offres public n° DDTTP 54-16-03 s'est déroulé du 14 au 29 avril 2016.

Cinq (5) firmes se sont procurées les documents d'appel d'offres :

- Construction Larotek inc.
- Groupe ABF inc.
- Les constructions et Pavage Jeskar inc.
- Les entreprises Michauville inc.
- Les entreprises de construction Ventec inc.

Trois (3) firmes ont présenté des soumissions :

- Construction Larotek inc.
- Groupe ABF inc.
- Les entreprises de construction Ventec inc.

et deux (2) se sont désistées ou ont refusé de soumissionner.

Justification

Le tableau suivant résume la liste des noms des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant de l'octroi.

RÉSULTATS DE SOUMISSION	
FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES	TOTAL (taxes incluses)
1 Groupe ABF Inc.	1 099 646,77 \$
2 Les entreprises de construction Ventec Inc.	969 282,71 \$
3 Construction Larotek Inc.	1 191 565,59 \$
Estimation des professionnels internes	1 178 195,88 \$
Coût moyen des soumissions reçues (\$) <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	1 086 831,69
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	12
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>	222 282,88
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	23
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	- 208 913,17
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	-17,7
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>	130 364,06
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	13,5

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour la plus basse soumission.

L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur les prix les plus bas présentés dans les soumissions de l'année précédente, avec une majoration de 2%.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (Loi 1) conformément au décret n° 1049-2013 adopté le 23 octobre 2013. L'adjudicataire recommandé, Les entreprises Ventec inc., détient une attestation de l'AMF, laquelle est en vigueur depuis le 22 août 2013 et est valide jusqu'au 21 août 2016. Une copie de cette attestation se trouve en pièce jointe au dossier.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA) ni de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites. Une attestation valide délivrée par Revenu Québec a été déposée avec sa soumission, laquelle sera revalidée au moment de l'octroi du contrat.

Le numéro de la licence RBQ de l'adjudicataire recommandé, Les entreprises de construction Ventec inc. est 8210-9299-08 et son attestation de Revenu Québec a été délivrée le 7 avril 2016.

En conséquence, la Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande d'accorder à la firme Les entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du

Plateau-Mont-Royal.

Aspect(s) financier(s)

Le montant total de 1 141 322,71 \$ pour le contrat numéro DDTTP54-16-03 doit être imputé de la façon suivante.

Répartition des coûts (taxes incluses)	Ville-centre	Réserve local	Total
Contrat	327 125,23 \$	642 157,48 \$	969 282,71 \$
Incidences	123 540,00 \$	48 500,00 \$	172 040,00 \$

L'information financière se retrouve à même l'intervention de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe quant à sa portion financé par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Développement durable

- Apaiser la circulation ;
- Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur ;
- Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie.

Impact(s) majeur(s)

Lors des travaux, l'entrepreneur sera responsable du maintien de la circulation et de la signalisation temporaire au chantier. Toutes les planches de signalisation temporaire doivent être signées et scellées par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les planches seront ensuite approuvées par l'arrondissement afin d'obtenir un permis d'occupation temporaire du domaine public.

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions.

Il faudrait donc procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais associés. Également, les travaux ne pourront pas être réalisés avant la période hivernale.

Opération(s) de communication

Afin d'informer les résidents et les médias des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes:

- diffusion de l'information dans l'infolettre et sur le web (À surveiller), la page Facebook et le compte Twitter de l'arrondissement;
- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page web sur le site de l'arrondissement;
- fiche Sherlock, rédigée par l'équipe de la Direction du développement du territoire et des travaux publics, en vue d'informer les agents du 311;
- rédaction d'un avis aux résidents limitrophes, si nécessaire.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées :

- Début des travaux Mai 2016
- Fin des travaux Août 2016

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2016-05-20 Fin: 2016-08-20

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation	
Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention
Parties prenantes Claude LABRIE Jean CARRIER	Services Le Plateau-Mont-Royal Service des infrastructures_voie et transports
Jean CARRIER, 10 mai 2016 Claude LABRIE, 19 avril 2016	
Responsable du dossier Maryam SARGOLZAH Ingénieure Tél. : 514 872-9740 Télécop. :	Endossé par: Benoît MALETTE Chef de division études techniques Tél. : 514 868-4955 Télécop. : 514 868-4076 Date d'endossement : 2016-04-20
Approbation du Directeur de direction Tél. : Approuvé le :	Approbation du Directeur de service Tél. : Approuvé le :

Numéro de dossier : 1167314001